

## ADCGG 13



N° 11  
AOÛT 2015

## ADCGG 13

Président Pierre JOURNEUX

Secrétaire Rolland FIGUERAS

Trésorier Jean-Michel HARY

801 Chemin de Vède aux Estiennes

13390 AURIOL

06 12 78 45 69

pierre.journeux@wanadoo.fr

www.ancgg.org/ad13



BULLETIN DE LIAISON  
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS  
DE GRAND GIBIER DES BOUCHES DU RHÔNE

SAISON 2015 / 2016

## ÉTÉ D'APPROCHE , ÉTÉ D' AFFÛT

Du premier Juin au 15 Août (voire au 31 Août) nombreux sont ceux qui s'adonnent à leur passion, en proie à une sorte d'addiction comportementale.

Addiction encore plus forte depuis la possibilité, pour certains, de rajouter le sanglier a un menu jusque là composé de chevreuil et de renard.

Les premiers 45 jours sont consacrés à l'approche du matin et de début de soirée, quête particulièrement difficile cette année, en raison des conditions météo et de la discrétion des animaux.

La fin de la soirée privilégiant volontiers l'affût , de préférence en bordure d'une luzerne bien appétante par ces chaleurs.

Après le 15 Juillet commence la période du rut et donc de l'appeau.

Encore que cette année, le rut n'a vraiment commencé qu'après le 20, tout en restant cependant plus discret qu'avant.

La magie du chevreuil reste toujours là : à l'approche, la tache rousse que l'on aperçoit subitement ; à l'affût, le chevreuil qui apparait brusquement là ou il n'y avait rien quelques secondes avant ; à l'appeau le brocard qui sort du couvert dès le premier appel, oubliant toute prudence.

Émotion garantie, souvenir inoubliable, sensation de bonheur et de plénitude à la fois, quelque soit le trophée, pour le chasseur offrant au brocard qu'il vient de coucher la brisée de dernière bouchée, avant de lui poser sur l'épaule celle de prise de possession et de prendre les photos.

Ce respect des honneurs rendus à l'animal ne doit pas faire oublier deux autres règles chevaleresques sinon d'éthique :

On ne tire pas un animal dépassant rarement 30 kg avec un gros calibre, le 243 W étant l'idéal. Ou on choisit une balle aussi proche que possible des 95 ou 130 gr. Et on ne tire pas un brocard pendant une poursuite ou une saillie.

Bonne saison, que Saint Hubert vous soit favorable.

## ADCGG 13

## LA LOI ÉVOLUE

L'arrêté du 21 Mai 2015 vient modifier des articles de celui du 1er août 1986 relatif à « divers procédés de chasse, de destruction des animaux nuisibles et à la reprise du gibier vivant dans un but de repeuplement » .

- 1) L'utilisation d'appareils photo ou vidéo **fixés sur une arme (fusil, carabine, ou arc)** est interdite. La fixation sur un casque, casquette, ou baudrier est permise. Le souci sécuritaire a prévalu, car il n'était pas rare de voir un chasseur balayer la ligne avec son arme pour faire une vidéo.
- 2) Les lunettes de visée à télémètre intégré sont autorisées. Toutefois la correction de visée automatique en fonction de la distance reste interdite. Les jumelles à télémètre étaient et restent autorisées.
- 3) L'utilisation de chiens molossoïdes (pur sang ou croisés) ou de chiens dangereux (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégories) est interdite à la chasse. Fini les dogues 'argentins' au sanglier. Les chiens 'lévriers' purs ou croisés restent interdits.
- 4) L'injection de gaz toxiques ou explosifs dans les terriers est interdite ( pratique du déterrage).

## LE CALIBRE 243 WIN

Ce calibre est de création récente, il date de 1955, contre 1906 pour le 30.06, 1917 pour le 7X64 ( le premier des calibres 'magnum'), et enfin 1925 pour le 270 Win.

C'est un 6,18 mm, à comparer aux 7,03 mm du 270, 7,23 du 7X64, et aux 7,62 des calibres 30.

Sa douille est celle du 308 W, rétrécie au collet.

Destiné au départ au tir sportif à 300 mètres, il s'est rapidement apprécié comme calibre d'excellence pour l'approche ou l'affût des gibiers légers à moyens, ainsi que des nuisibles.

Son domaine couvre le renard, le petit sanglier, le chevreuil, l'isard et le chamois, encore que l'Autriche ne l'autorise pas pour le chamois. Ce n'est pas un calibre de battue.

L'étui mesure 51mm, la cartouche 68,83. L'ogive fait 6,18 mm de diamètre, avec des poids courants de 3,56 g (55 gr) pour renard et nuisibles, et 6,2 g (95 gr) pour chevreuil et chamois.

La puissance est bonne, avec : V0 945 m/s, E0 2.740 j,

V100 870 m/s, E100 2.331 j

V200 800 m/s, E200 1.973 j ( Ballistic Silvertip 95 gr de Winchester).

Donc bien plus qu'il n'en faut pour un brocard de 30 kg.

La trajectoire est très 'tendue', le recul est plus que modéré.

Il a donc tout pour en faire le calibre de choix en tir d'été.

## LES ACCIDENTS DE CHASSE 2014 / 2015 : UNE NOTION NOUVELLE IMPORTANTE

L'ONCFS vient de publier le bilan des accidents de chasse de la saison écoulée : un total de 122 accidents, contre 114 l'an dernier et 179 l'année d'avant, 14 mortels, contre 16 l'an dernier et 21 l'année d'avant. C'est le plus petit nombre d'accidents mortels depuis 1998.

La part des accidents liés : à la chasse du gros gibier est à peu près stable à 63 % contre 68 % en 2013, : à la chasse du petit gibier est à peu près stable à 37 % contre 32 % en 2013.

La distinction entre les armes à l'origine de l'accident est éloquent :

5 % seulement d'armes à verrou ! 55 % d'armes basculantes !... 38 % de semi auto.

Le petit gibier représentant 37 %, on peut en déduire que  $(55 - 37 = 18)$  18 % des armes basculantes accidentogènes sont utilisées en battue. Quel pourcentage de canons lisses ? Et on compte 2 morts par chevrotine. Ceci mérite réflexion.

Par contre les carabines à verrou, qui sont habituellement utilisées par des chasseurs de grand gibier responsables et confirmés, ne font que 5 % des accidents. Cherchez la faille.

Quant aux 38 % d'accidents par semi auto, arme utilisée aussi bien pour le petit que pour le grand gibier, une mauvaise manipulation par apprentissage insuffisant de l'arme est le plus souvent en cause.

A l'origine de l'accident, on retrouve, énumérées par l'ONCFS, encore les mêmes causes principales que les années précédentes, plus une :

Tir sans identification formelle

Non prise en compte de l'angle de 30° et de l'environnement

Non matérialisation de cet angle

Tir dans la traque

Départ intempestif du coup de feu

Chute avec arme chargée

Chasseur plus âgé (n'ayant pas passé l'examen du permis)

A noter l'utilisation de la chevrotine pour 2 accidents mortels ...

**Il convient d'être attentif à l'individualisation par l'ONCFS de la cause d'accident :  
non-matérialisation de l'angle des 30°.**

On peut penser que cela devra désormais être fait par l'organisateur de la battue, ou à défaut par le tireur posté, mais la responsabilité des organisateurs ou du tireur pourra être recherchée en cas de non matérialisation de cet angle de 30°. Comme les postes doivent aussi être matérialisés et de préférence numérotés, cela sous entend que la matérialisation de cet angle devient une obligation tacite pour les organisateurs de la battue.

## ADCGG 13

En conclusion, la très grande majorité des accidents relève de fautes graves par non respect ou ignorance des règles élémentaires de sécurité. La diminution constatée du nombre des accidents est à mettre au crédit des efforts de formation par les fédérations départementales et de l'importance donnée à la sécurité dans le permis de chasser où les questions de sécurité sont éliminatoires.

Ces fautes de sécurité sont inacceptables et sont un appel à la poursuite d'un effort continu et soutenu de formation à la sécurité tant de la part des organismes nationaux, des FDC, que des associations cynégétiques, des sociétés de chasse, mais aussi de la presse cynégétique (dont ce n'est pas toujours le sujet préféré).

Les Fédérations Départementales sont depuis longtemps engagées dans cette voie.

La FDC 13 n'est pas en reste, d'une part avec la préparation au permis de chasser, et d'autre part avec la journée de formation obligatoire des chefs de battue, comportant outre le volet Hygiène, un volet Sécurité particulièrement développé.

Ce volet Sécurité et Organisation des Battues a été traité cette année encore par l'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier des BdR, avec R Figueras et P Journeux.

Plus de 550 chasseurs responsables de battue ont été formés à ce jour.

Ils doivent avoir à cœur, à l'intérieur de leur société ou de leur battue, de faire passer le message de sécurité, et je suis convaincu qu'ils le font bien.

## ACTUALITÉS DU RÉSEAU LOUP-LYNX

Le bulletin semestriel Loup n° 35 du réseau Loup-Lynx vient de paraître.

En ce qui concerne la partie Var et BdR de PACA, on note une nouvelle zone de présence permanente (ZPP) Sud Ste Baume (Nord de Toulon). Elle vient s'ajouter à la zone Ouest-Var. A noter des observations à l'étude sur la Sainte Victoire et sur St Marc Jaumegarde.

Donc pour le 83 + le 13 : 1 meute à Canjuers, 1 meute à Ste Croix Canjuers, 1 meute Ouest-Var, 1 ZPP Sud-Ste Baume.

Au total sur le territoire national, 42 ZPP sont actuellement répertoriées, dont 30 constituées en meutes.

Le taux de croissance moyen du loup paraît être stable vers 17% (compte tenu des tirs de prélèvement). Cela rend problématique le nombre officiel actuel de loups admis, si l'on compare ces 350 'reconnus' aux chiffres donnés il y a des années et augmentés de 17% l'an.

Toute observation visuelle, ou de prédation, de traces, ou crottes (fèces), ou hurlement mérite d'être signalée, de façon à préciser l'évolution de la ZPP Ste Baume. Avertissez m'en.

## Tir d'été du Grand Gibier à l'Arc

*par Sébastien Messina*

Le 1<sup>er</sup> juin, une date attendue par les initiés et bénéficiaires du tir anticipé du chevreuil et/ou sanglier et du renard.

Certaines zones de chasse permettent donc la chasse du chevreuil et du sanglier suivant le plan de chasse du lieu, pour les demandes qui auront été faites à la FDC correspondante.

Cette période, parfois méconnue dans le Sud de la France, permet de parcourir le territoire dans des conditions presque idéales.

La chasse d'été à l'arc se pratique comme la chasse à tir : à l'approche ou à l'affût.

### L'approche :

C'est quand même très gratifiant de réaliser une approche sur un brocard, se retrouver dans son périmètre de sécurité sans qu'il ne se soit douté de notre présence ou qu'il ne nous ait détecté ...

Avant cela il faut braver de nombreux éléments comme le vent et le bruit. Arriver à mauvais vent et tous les espoirs d'approcher plus le gibier seront anéantis.

Il faut parfois plusieurs heures pour progresser de quelques mètres. Il faut prendre toutes les précautions afin de ne pas faire de bruit tout en jumelant régulièrement. Les derniers mètres sont très prenants quand il nous arrive d'entendre le gibier respirer. Il faut être immobile et c'est généralement l'animal qui fera les derniers mètres ...

### L'affût :

En chasse à l'arc nous utilisons différents affûts :

**Au sol** en se servant de la végétation comme écran, ou même le terrain et ses variations pour se fondre dans le paysage. Inconvénient, étant au même niveau que le gibier, il utilise son odorat pour déceler le moindre danger.

**En hauteur**, en utilisant des sièges d'affût dans les arbres appelés « **tree stand** ». Nous positionnons ces plates formes entre 3 et 8 m au dessus du sol, sur des arbres sains, en vue d'effectuer un tir fichant sur un gibier empruntant une coulée. Etant positionné assez haut, notre odeur n'est pas perçue par les animaux, mais cela demande de l'entraînement pour utiliser son matériel, être en sécurité dès lors qu'un de nos deux pieds quitte le sol, et lors de la phase de tir. L'attitude du tir et sa modification de prise de visée sont comparables à un tir en dévers comme en montagne. De plus, la perspective des organes vitaux à atteindre est différente par rapport à un tir sur un même plan. Le positionnement du tree stand ne se fait pas au hasard, et c'est la connaissance du territoire et des animaux qui y évoluent qui détermineront l'arbre adéquat ainsi que l'orientation de ce dernier. De plus un gaucher et un droitier ne se positionneront pas de la même manière afin d'effectuer le même tir.

Il existe des tree stands fixes, composés d'une plate forme et d'une assise, qu'il faut fixer adossés à l'arbre. Il existe aussi des tree stands dits « auto grim pant » avec lesquels nous montons dans l'arbre. Il faut savoir que ce modèle n'est pas forcément adapté à la morphologie des arbres que nous connaissons dans le Sud. Enfin, il existe des modèles où, là, nous sommes positionnés face à l'arbre, et donc assis en suspension. Vous pouvez retrouver un article sur un modèle américain : <http://cortobowhunter.over-blog.com/2014/07/materiel-de-chasse-guido-s-web-tree-stand.html>

Ce qu'il y a de bien aussi dans la chasse d'été, c'est de profiter de la nature et de ces instants de calme, au moment où les cigales arrêtent de chanter le soir pour laisser place au silence alors que le jour décline progressivement.

## **BIENTÔT L'OUVERTURE GÉNÉRALE :**

### **A propos d'une chasse particulière**

Dimanche 13 Septembre, ce sera l'ouverture générale.

Vous pourrez tout chasser.

Aussi j'attire votre attention sur un gibier de choix : le candidat au BGG 2016.

Cette chasse est particulière :

Ce gibier se cache parmi vos connaissances, parmi les membres de votre société ou de votre battue. Pour le débusquer, il convient d'être attentif à ses indices de présence : il pose volontiers des questions techniques, il s'intéresse aux armes et aux instruments de visée, il demande le calibre des armes des copains, il écoute -même sans rien dire- quand vous parlez du brevet grand gibier, il a jeté (sans rien dire) un œil curieux sur votre médaille d'or, il regarde avec intérêt la pratique de la dernière bouchée ou la préparation correcte du tableau. Pas de doute, c'est lui.

Maintenant que vous l'avez repéré, il faut passer à l'approche:

un petit conseil technique judicieux quand il hésite ou doute, un propos sur l'action ou la conversation du moment témoignant de votre expertise, ou l'expression de votre satisfaction de posséder les connaissances utiles, bref il faut capter son intérêt.

Vous l'avez repéré, vous l'avez approché suffisamment pour pouvoir le tirer dans de bonnes conditions.

Il convient maintenant de soigner votre visée pour réussir le tir et ne pas le rater :

vous lui exprimez l'intérêt des sujets du programmes, le plaisir que vous avez eu à la préparation du BGG, la convivialité qui l'entoure, le repas de midi en commun, la saine émulation et l'aide entre candidats, le plaisir d'être plusieurs à bosser sur le même sujet, l'agrément d'être plusieurs venant du même lieu ou de la même société (ce qui pourrait vous permettre de faire un doublet ou un triplet). Vous pouvez aussi lui montrer votre médaille d'or (que vous portez bien sûr tout le temps sur votre tenue de chasse).

S'il vous demande alors les coordonnées de l'ADCGG13, ou à qui s'adresser, ou un bulletin d'inscription :

c'est gagné, vous pouvez fermer le bracelet...

### **APPEL AUX BONNES VOLONTÉS**

Vous avez en tête un article, un souvenir, un récit de chasse, une recette de cuisine avec ou sans gibier, vous avez trouvé un vin qui en vaut la peine, un matériel intéressant ? Dites-le sur ce bulletin qui est le votre, devenez contributeur, adressez nous votre article par email. Merci d'avance.

La rédaction